



© Ludovic Imberdis - PN Venosie

Des méthodes alternatives

Campagnol terrestre

Le parc national des Écrins

Détecter les premiers foyers

Le campagnol consomme les parties souterraines des plantes et marque son passage par d'importants rejets de terre en surface. Les très fortes densités atteintes lors des pics de population (sans doute près d'un millier d'individus à l'hectare) ont un fort impact sur les prairies. Elles deviennent inexploitable pour la fauche, pénalisant les éleveurs locaux qui pratiquent une agriculture de montagne axée sur l'élevage bovin et ovin, où la production de fourrage de qualité revêt une grande importance. De plus, l'arrêt de la fauche a un impact sur la biodiversité comme sur les paysages. Depuis 1998, la partie nord du territoire du parc national des Écrins est confrontée à des pullulations de campagnols terrestres sur des prairies de fauche d'altitude. En 2001, près de 500 hectares sont ainsi dévastés entre 1500 et 2400 mètres d'altitude dans le canton de La Grave. À partir de 2002, la commune de Besse-en-Oisans est touchée à son tour. Si ce phénomène est nouveau dans les Écrins, il n'en est pas de même dans d'autres régions. En Franche-Comté, les pouvoirs publics ont organisé dans les années 70 de grandes campagnes de lutte par appâts empoisonnés à la bromadiolone. Depuis 2001, un arrêté interministériel limite l'emploi de ce poison pour la lutte contre le campagnol terrestre et préconise une lutte préventive, notamment par piégeage. Une délégation d'agriculteurs de La Grave et de représentants des services de l'État



POSE DE PIÈGES À PINCE DANS CHACUN DES DEUX TRONÇONS DE LA GALERIE PRINCIPALE OUVERTE. LE CAMPAGNOL TERRESTRE, DÉRANGÉ PAR LA LUMIÈRE, SE FAIT CAPTURER EN VOULANT REBOUCHER LES GALERIES. PLUSIEURS JOURS CONSÉCUTIFS DE PIÈGAGE SONT NÉCESSAIRES POUR UNE LUTTE EFFICACE.



s'est rendue en 2002 dans le Doubs pour profiter de l'expérience de leurs homologues francs-comtois. « S'il paraît incontournable de mettre en place un système de lutte précoce, les agriculteurs du Doubs préconisent maintenant d'envisager d'autres formes de lutte indirecte qui prennent en compte tous les facteurs défavorables à ce rongeur », explique Éric Vannard, garde moniteur du parc qui faisait partie du voyage. À l'issue de cette tournée, une convention est signée entre le parc national des Écrins et le groupement cantonal de défense contre les organismes nuisibles du secteur de La Grave. Dans le cadre de cette convention, un technicien est employé en 2003 pour mettre en place un suivi à long terme et une lutte raisonnée contre le campagnol, notamment en formant les agriculteurs au piégeage.

Le rôle majeur des prédateurs généralistes dans la régulation des populations de rongeurs est également mis en avant. Le renard a alors été déclassé de son statut de nuisible sur le canton de La Grave et les prélèvements sur la commune de Besse-en-Oisans ont été diminués suite à la demande faite par les agriculteurs aux chasseurs de la commune. Des expériences de restauration des prairies ont également été conduites en collaboration avec la chambre d'agriculture : réensemencement des prairies et démonstration de matériel pour la remise en état des sols.

Le suivi à long terme initié en 2003 permet de faire l'état des lieux régulier de la situation (effectué par le Parc national des Écrins, il comprend une cartographie régulière des zones de pullulations, un suivi indiciaire

à l'éradication chimique ?

Tous les cinq à dix ans, les zones de moyenne montagne connaissent des pullulations de campagnols et leur fréquence s'accélère.

Le parc naturel régional des volcans d'Auvergne

L'effet pervers de la bromadiolone

Dans les années 70, les pouvoirs publics ont organisé de grandes campagnes de lutte par appâts empoisonnés à la bromadiolone. Ce puissant anticoagulant se concentre dans le foie des animaux qui meurent d'hémorragie au bout de quelques jours. Malheureusement, la bromadiolone n'empoisonne pas que le campagnol... Elle provoque l'intoxication de nombreux autres mammifères et oiseaux, notamment celle des populations de prédateurs. Ce qui a parfois des effets inverses de ceux escomptés : dans les zones traitées, on a constaté une plus grande fréquence des cycles et l'augmentation de l'intensité des pullulations du campagnol terrestre. ■

des populations de campagnols terrestres et un relevé de la végétation). En créant un réseau de surveillance, on peut détecter les nouveaux foyers assez tôt pour établir un plan de lutte par les éleveurs concernés. En effet, si aujourd'hui on observe un retour à la normale progressif sur le canton de La Grave, si les agriculteurs de Besse-en-Oisans n'ont plus aucun problème à déplorer, le phénomène a gagné d'autres communes de l'Oisans : Mont-de-Lans et Clavans, et des pullulations menacent les prairies de Villar d'Arène en direction du col du Lautaret. ■

PAUL BOUDIN, HERVÉ CORTOT, GILLES FARNY, CLAIRE GONDRE ET ÉRIC VANNARD
PARC NATIONAL DES ÉCRIVAINS

>>> Mél : gilles.farny@espaces-naturels.fr

Développer le maillage bocager

Lorsque l'on dit « les campagnols ravagent tout sur leur passage », il faut l'avoir vu pour comprendre. Criblées de monticules de terres, les prairies ressemblent à des paysages lunaires. Sur ces « labours », les agriculteurs n'ont plus qu'à ressemer. Outre la dégradation des pâturages et la perte fourragère, les conséquences économiques sont en chaîne. La remontée de terre agglomérée au fourrage diminue sa qualité. Elle génère, par exemple, de la fermentation dans les ensilages. Les vaches produisent donc un lait de moindre qualité, le fromage est à l'unisson. Et, puisque les pâturages sont touchés, l'aspect patrimonial en souffre aussi. Du reste, on observe une corrélation entre la pullulation des campagnols et le pourcentage de surface toujours en herbe (supérieur à 70 % de la superficie totale). Certes, la bromadiolone permet de réagir mais cet anticoagulant a, sur la faune sauvage, des effets induits ni souhaités ni souhaitables. Aussi, un programme d'étude, porté par le parc naturel régional des volcans d'Auvergne¹ (2002-2006), visait à bien connaître les mécanismes de pullulation afin d'imaginer et de tester des actions substitutives au traitement chimique. Sans rentrer dans les détails du fonctionnement biologique du campagnol, on retiendra que le seuil de démarrage d'une pullulation est fixé à cent individus par hectare. Au-dessus de ce niveau, l'espèce croît rapidement (en six mois, la descendance d'un couple atteint cent vingt individus). Les chercheurs mettent également en évidence que l'absence de régulation est liée aux changements de pratiques agricoles (abandon de la fauche des talus, diminution du piégeage...) et à la baisse du nombre de prédateurs. Pourtant, parmi les solutions préconisées, l'idée d'introduire des prédateurs est apparue comme une fausse évidence. Des études antérieures se sont penchées sur le

cas de l'hermine. Cette espèce, adaptée aux milieux prairiaux et inféodée au campagnol, prospère lorsque sa proie se multiplie. Cependant, sa reproduction étant plus lente, elle se trouve en surnombre (par rapport à sa ressource alimentaire) au moment où le campagnol décroît. La phase de pullulation passée, le nouvel équilibre laisse apparaître une population d'hermines en quantité inférieure à celle du départ. C'est pourquoi, plutôt que de réintroduire des prédateurs, les opérateurs du programme préfèrent œuvrer au développement du maillage bocager (haies et bosquets abritent des prédateurs). Cette action qui n'a pas encore été évaluée (il faut que la végétation pousse) a été développée à partir de photos aériennes permettant de déterminer à quel endroit le *continuum* bocager était interrompu.

Une autre action consiste à maintenir les populations en faible densité (moins de cent individus à l'hectare) par une intervention chimique ciblée et mesurée. Celle-ci requiert une surveillance avisée. Il n'est pas si facile en effet, d'identifier les galeries du campagnol. Celui-ci utilise souvent celles creusées par les taupes et il faut parfois recourir au piégeage.

Quoi qu'il en soit, surveillance et traitement n'ont d'efficacité que s'ils sont le fait d'une action collective portée par des agriculteurs. Les sites pilotes ont d'ailleurs permis de démontrer que si l'ensemble de la commune n'était pas considérée, on observait le déplacement de populations de campagnols et, l'année suivante, l'éclosion de foyers résiduels.

Le travail doit donc être permanent. À cette condition, il donne des résultats probants ; preuve en est, le bilan d'un réseau communal de surveillance et de piégeage à Mouthe (Franche-Comté) où, mobilisés, agriculteurs, techniciens et population ont réussi à enrayer les pullulations. ■

MOUNE POLI À PARTIR D'UNE INTERVIEW DE GHISLAINE PRADEL

PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne

1. Avec l'Inra, l'École nationale des travaux agricoles de Clermont-Ferrand, l'IUT d'Aurillac, la chambre d'agriculture du Cantal, l'ONCFS, la mission Haies Cantal.

>>> Mél : gpradel@parcnaturel-volcansauvergne.com